

# Bulletin départemental des écoles

2010/8  
juin 2010

## SOMMAIRE

### *Informations pédagogiques*

- Communiqué du chargé de mission sécurité – ACMO départemental  
Aide-mémoire hygiène et sécurité
- Avis d'ouverture de la campagne d'inscriptions aux concours de  
recrutement d'enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés – Session 2011
- Avis d'ouverture de la campagne d'inscription au CAFIPEMF 2011

### *Divers*

- Communiqué de la conseillère pédagogique en éducation  
musicale 4<sup>e</sup> Édition des rencontres départementales de chorales scolaires
- Communiqué de la DIVEA – 21<sup>e</sup> Semaine du Goût du 11 au  
17 octobre 2010
- Communiqué de l'Union régionale de la Ligue de l'enseignement  
de Bourgogne

## ***Communiqué du chargé de mission sécurité – ACO départemental*** ***Aide-mémoire hygiène et sécurité***

Les écoles sont soumises à de très nombreuses dispositions réglementaires – code du travail, code de la santé publique, code du sport, règlement de sécurité contre l'incendie... – destinées à protéger les usagers de l'école en termes d'hygiène et de sécurité.

Par ailleurs, il existe des recommandations, des préconisations, concernant l'aménagement des locaux scolaires lors de leur construction ou de la réhabilitation des bâtiments existants.

Pour répondre aux questions relatives à certains domaines, deux documents ont été élaborés et se décomposent chacun en deux parties :

- des recommandations concernant les locaux scolaires (surface, aménagement intérieur, conception des locaux...),
- un répertoire des situations pour lesquelles des questions se posent.

Les contenus de ces documents ne sont bien évidemment pas exhaustifs. Ils ont vocation à s'enrichir des réponses aux questionnements de leurs lecteurs et feront l'objet de mises à jour.

Ils sont désormais à votre disposition. L'un concerne plus précisément les écoles maternelles ; l'autre, les écoles primaires.

Si ces recueils sont adressés aux enseignants des écoles, ils peuvent être communiqués aux collectivités locales pour les informer des dispositions réglementaires ou des recommandations concernant les écoles, maternelles ou élémentaires.

N'hésitez pas à faire part des éventuelles remarques ou questions à l'ACO départemental [acmo89@ac-dijon.fr](mailto:acmo89@ac-dijon.fr).

Documents attachés au présent communiqué :

- Aide-mémoire hygiène et sécurité à l'usage des écoles primaires,
- Aide-mémoire hygiène et sécurité à l'usage des écoles maternelles.



### ***Avis d'ouverture de la campagne d'inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés – Session 2011***

Les étudiants de master 2 (inscrits ou titulaires d'un master 2 à la rentrée 2010) qui s'appêtent à se présenter à la session 2011 des concours de recrutement des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés sont informés que les inscriptions sont ouvertes sur le site du ministère de l'Éducation nationale, **[www.education.gouv.fr/recrutement](http://www.education.gouv.fr/recrutement), du 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet 2010 à 17 h** (heure de Paris).

L'inscription se faisant entièrement par internet, il est conseillé de disposer d'une adresse électronique personnelle pour le suivi des inscriptions.

Aucune demande ne pourra plus être formulée postérieurement à la date de clôture.

La procédure mise en place prévoit **une seule connexion pour s'inscrire** (bien lire les écrans).

Pour tous renseignements complémentaires, sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, s'adresser au Rectorat, DEC3 (bureau 126), 51 rue Monge, 21033 DIJON Cedex, tél. 03 80 44 85 65 / 66 / 68 / 41.

Les programmes, la nature des épreuves, les rapports de jury et les annales sont à votre disposition :

- sur le site Internet du ministère : <http://www.education.gouv.fr/siac>
- au CRDP : 3 rue Alain Savary, DIJON, tél. 03 80 73 85 00, site internet : <http://crdp.ac-dijon.fr>

Attention ! Les inscriptions pour les concours externe et interne de **conseiller d'orientation psychologue** (COP) seront ouvertes **du 8 septembre 2010 au 21 octobre 2010**.



***Avis d'ouverture de la campagne d'inscription au CAFIPEMF 2011  
Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur***

**Textes signalés :**

- décret 85-88 du 22 janvier 1985
- arrêté du 29 octobre 2001
- circulaire 2002-125 du 05/06/2002 (BO 24 du 13/06/2002)

**1) Modalités**

Les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires, justifiant au 31 décembre 2011, d'au moins cinq années de services effectifs d'enseignement à temps complet sont informés de l'ouverture d'une session de l'examen du CAFIPEMF pour l'année scolaire 2010-2011.

**2) Inscriptions**

La campagne d'inscription au CAFIPEMF est ouverte **du vendredi 28 mai 2010 au vendredi 11 juin 2010 à 17 h.**

L'imprimé d'inscription est à retirer à partir du mercredi 26 mai à l'inspection académique, division des examens et concours (DIVEEC 3), ou à télécharger (voir encadré ci-dessous).

Les candidats devront adresser leur demande d'inscription (en précisant éventuellement l'option choisie) accompagnée du sujet de mémoire à :

*Inspection académique de l'Yonne  
DIVEEC 3  
12 bis bd Gallieni  
BP 66  
89011 AUXERRE Cedex*

**au plus tard le vendredi 11 juin 2010 à 17 h**, soit en la déposant à l'inspection académique (bureau 203, M. Estève), soit en l'expédiant par la poste au même lieu, le cachet de la poste faisant foi.

*(fiche d'inscription jointe)*



***Communiqué de la conseillère pédagogique en éducation musicale  
4<sup>e</sup> Édition des rencontres départementales de chorales scolaires***

*(document joint)*



***Communiqué de la DIVEA  
21<sup>e</sup> Semaine du Goût du 11 au 17 octobre 2010***

Cette opération, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, permet à des élèves de CM1 et CM2 de découvrir la diversité et le plaisir du goût.

Une *Leçon de Goût* consiste en une intervention, dans les classes de CM1 et CM2, d'un professionnel des métiers de bouche qui présente aux élèves son métier, sa passion, en proposant parfois des dégustations de produits. Pour le soutenir dans sa démarche, il est fourni à chaque intervenant un kit pédagogique contenant des toques, des cadeaux à remettre aux enfants ainsi que des fiches proposant des exercices sur différents thèmes autour du goût.

Les fiches pédagogiques mises à disposition des intervenants pour les *Leçons de Goût* ont été conçues pour des élèves du cycle 3. Par conséquent, les *Leçons de Goût* sont prioritairement destinées aux classes de CM1 ou CM2.

Pour participer à cette opération, vous devez vous inscrire via l'inscription en ligne sur le site Internet [www.legout.com](http://www.legout.com) ou via le bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante :



*La Semaine du Goût*  
*Custom Promo N°15 390*  
*ZI Parc Club*  
*13102 Rousset Cedex*

ou par fax au 04 26 07 40 23

Vous pouvez, dès à présent, contacter les professionnels des métiers de bouche de votre quartier (boulangers, cuisiniers, bouchers...) pour intervenir dans une *Leçon de Goût*. Si vous n'en trouvez pas, l'équipe de la *Semaine du Goût* pourra vous aider à en trouver un.

*(document joint)*



### ***Communiqué de l'Union régionale de la Ligue de l'enseignement de Bourgogne***

Nous vous informons qu'une antenne de l'Union régionale de la Ligue de l'enseignement de Bourgogne a ouvert ses portes à Auxerre au mois d'avril 2010

Les services sportifs de la Ligue de l'Enseignement étant déjà présents, il est donc désormais possible d'avoir des interlocuteurs sur les activités suivantes :

- l'UFOLEP
- l'USEP
- Vacances Pour Tous
- Proposition de séjours de vacances pour enfants, séjours linguistiques et séjours familles
- Comité d'accueil
- Organisation de classes de découvertes et voyages scolaires éducatifs en France et à l'étranger

Ces bureaux se situent :

*57, avenue des Clairions*  
*89000 AUXERRE*

#### **Services sportifs**

Charly Gonzalez et Christophe Dechaume  
03 86 46 80 62  
usepyonne89@orange.fr  
ufolepyonne@orange.fr

#### **Service vacances et classes de découvertes**

Christèle Boileau  
03 86 51 32 35  
vpt89@laligue.org



***L'Inspecteur d'Académie***  
***Directeur des Services Départementaux***  
***de l'Éducation Nationale de l'Yonne***

***Claude PICANO***